



Montreuil, le 18/09/2023

**Pour l'augmentation de nos
salaires et de nos rémunérations,
pour l'égalité femmes-hommes
et contre l'austérité**

**En grève et en manifestations
le 13 octobre !**

Ils sont une poignée, nous sommes des millions.

Mais nous ne gagnons qu'une poignée, alors qu'ils gagnent des millions.

En 2021, la rémunération moyenne des patrons du CAC40 s'établit à 6,6 millions d'euros annuels.

Carlos Tavares, directeur général de Stellantis, a touché un salaire de 66 millions d'euros.

80 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires du CAC40 sous forme de dividendes (57 milliards) et de rachats d'actions (23 milliards) en 2021.

2,4 milliards d'euros de dividendes ont été touchés par la famille Arnault, 2 milliards par Blackrock.

156,7 milliards d'euros de bénéfices ont été réalisés en 2021 par l'ensemble du CAC40 (38 % de hausse du chiffre d'affaires et hausse de 20 % du taux de profitabilité).

24,7 milliards d'euros ont été déclarés en profits par Vivendi, 18 milliards par Total Énergie

150 à 200 milliards d'aides annuelles sont versés aux entreprises sans contrepartie ni contrôle pour l'essentiel.

21 milliards d'euros par an de cadeaux fiscaux sont versés aux entreprises depuis 2017.

75 milliards d'exonération de cotisations sociales sur l'ensemble des branches.

On le voit, de l'argent il y en a.

D'autres choix sont possibles, exigeons ce qui nous revient !

Exigeons un véritable partage des richesses !

En 2016, le différentiel de salaire net entre les femmes et les hommes représente un manque à gagner de 33 milliards/an pour les femmes et de 24 milliards de cotisations sociales. Cette même année, la Fondation Concorde établit que l'égalité salariale permettrait à Bercy de dégager 168 milliards supplémentaires sur un quinquennat, permettant entre autres la réduction des déficits des régimes de retraites, de la Sécurité Sociale et de l'assurance chômage.



Et jusqu'à quand devrions-nous accepter de nous serrer la ceinture ?

C'est pourquoi il est urgent :

- de remettre en place une retraite à 60 ans à taux plein ;
- de mettre en œuvre une augmentation générale et conséquente des salaires ;
- d'augmenter le montant du Smic à 2000 euros brut ;
- d'indexer les salaires sur les prix ;
- de mettre en place l'Égalité salariale : « Un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- de supprimer les écarts de rémunération sur l'ensemble des éléments de rémunération ;
- de renégocier à tous les niveaux des critères de classification afin de revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- de prendre des mesures de rattrapage de carrière, de reconstitution de carrière et d'incidence sur la retraite ;
- d'augmenter de manière automatique les minima de branches, dès que le Smic est revalorisé, suivi d'une ouverture immédiate de négociations salariales dans l'ensemble des branches ;
- de supprimer les exonérations de cotisations sociales aux entreprises, qui favorisent les bas salaires et la précarité (temps partiels, CDD) ;
- de conditionner les aides publiques à un avis conforme du Comité Social et Économique, en matière de salaire, emploi et environnement ;
- pour les agents de la Fonction publique une augmentation de la valeur du point d'indice de 10 % puis un rattrapage des pertes cumulées ;
- l'extension immédiate du Complément de Traitement Indiciaire à l'ensemble des agents de la fonction publique ;
- pour les agents des Finances et de la DGFIP :
 - ☒ la revalorisation à 200 € avec taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
 - ☒ la revalorisation de la valeur du point ACF ;
 - ☒ l'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels ;
 - ☒ la réévaluation du barème de la prime de rendement jusqu'au plafond de 18 % de la rémunération brute de l'échelon sommital ;
 - ☒ la mise en place du Complément de Traitement Indiciaire pour tous les personnels ;
 - ☒ le refus de la rémunération au mérite ;
 - ☒ la revalorisation à 50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail ;
 - ☒ la revalorisation des remboursements de frais des personnels ;
 - ☒ des moyens pour une réelle politique d'Égalité.

Alors qu'est-ce qu'on attend ?

En grève et en manifestations unitaires le 13 octobre !

